



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le Président

Jean-Louis CHAUZY

Toulouse, le Jeudi 7 janvier 2020

**A l'attention de Monsieur Olivier DUSSOPT**  
**Ministre délégué auprès du Ministre de**  
**l'Économie, des Finances et de la Relance,**  
**chargé des Comptes publics**  
139 Rue de Bercy  
75572 Paris

**Objet : Services publics de proximité pour la DGFIP**

Monsieur le Ministre,

Président d'une assemblée consultative de 170 membres, avec une grande représentation socio-économique et territoriale, je suis souvent alerté sur la situation difficile de certains services publics pour faire face à leurs missions.

En Occitanie, comme dans toute la France, nous avons salué la réactivité de l'État et de ses administrations pour prendre dès le début de la pandémie les mesures financières nécessaires au soutien de l'économie et des salariés (PGE, plans de soutien sectoriels, financement du chômage partiel).

Lors des réunions hebdomadaires de la cellule de continuité économique pilotée par le Préfet de région et la Présidente du Conseil Régional, j'ai pu mesurer et saluer le travail des fonctionnaires de l'État pour la qualité de leur engagement, la réactivité et l'efficacité dans la mise en œuvre des mesures de soutien aux activités économiques.

A cet effet, les fonctionnaires de la DGFIP ont été en première ligne dans une région, qui hormis Airbus, Safran, Thales, est composée à 90% de PME-PMI et d'entreprises artisanales.

Or, nous avons pu aussi connaître les tensions et les difficultés de ces mêmes fonctionnaires pour faire face aux demandes des usagers.

Si le numérique est un outil nécessaire, il faut aussi des hommes et des femmes pour recevoir celles et ceux qui ont besoin de la proximité, notamment les entrepreneurs.

Après discussion avec les responsables syndicaux de la DGFIP de la Haute-Garonne, il m'apparaît indispensable et urgent que le service public soit organisé avec les effectifs nécessaires, placés au plus près des besoins des intercommunalités, bassins de vie ou bassins d'emploi au nombre de 27 en Occitanie selon les derniers travaux de l'INSEE ; il s'agit là pour le CESER des bons niveaux d'organisation des services publics.

C'est d'ailleurs cette approche que nous proposerons dans le cadre des politiques territoriales financées par la Région, l'État et les programmes européens.

La réorganisation de la DGFIP doit se faire en intégrant une présence humaine hors métropole, dans les territoires au plus près des populations et agents économiques.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

*et cordiales.*



Jean Louis CHAUZY

**Copie à :**

Hugues PERRIN, Directeur Régional des Finances Publiques de la Haute-Garonne